

Questions orales

[Français]

L'hon. Jeanne Sauvé (ministre des Communications): Monsieur le président, l'honorable député parle comme s'il n'était pas possible d'obtenir l'unité et la cohérence en tenant compte d'une certaine diversité. Le projet de loi que j'ai déposé hier tient compte justement de cette très grande diversité du Canada, des besoins différents qui peuvent exister dans certaines régions et apporte une flexibilité du gouvernement fédéral pour satisfaire aux demandes et aux aspirations des provinces.

[Traduction]

M. Nowlan: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme le premier ministre lui-même a écrit au président du CRTC pour lui exposer la question des reportages et de la programmation équilibrés à Radio-Canada et pour lui demander d'une part s'il conviendrait à son avis d'établir une commission royale d'enquête chargée d'examiner cette question et d'autre part comment elle devrait être créée à un moment où nous tentons d'unifier un pays aussi différencié que le nôtre, le ministre peut-il expliquer comment, en lui conférant le pouvoir de conclure des accords distincts et probablement différents avec les provinces on peut espérer ne pas affaiblir le CRTC, c'est-à-dire l'organisme national chargé de définir le service national, et ne pas ériger le ministre en tsarine des communications? Comment peut-on espérer ainsi unifier le pays?

M. l'Orateur: A l'ordre. A mon avis, il s'agit d'une question de principe d'ordre plutôt général et la réponse pourrait être un peu trop longue pour la période des questions.

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

L'AUTORISATION ACCORDÉE À LA CYPRUS ANVIL
D'EMBAUCHER DES OUVRIERS AUX ÉTATS-UNIS—LES MESURES
ENVISAGÉES

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Le ministre sait-il qu'à l'heure actuelle, alors que des centaines de milliers de Canadiens sont en chômage, son ministère a accordé à la Cyprus Anvil, une société du Yukon, la permission de recruter des travailleurs aux États-Unis?

L'hon. Bud Cullen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Je l'ignorais, monsieur l'Orateur. La politique globale du ministère consiste à procéder tout d'abord à une recherche partout au Canada pour voir s'il y a des travailleurs de la catégorie demandée capables d'occuper les postes offerts. Si des Canadiens refusent de s'installer dans cette région, ce n'est qu'alors que nous recrutons des travailleurs étrangers. Quoi qu'il en soit, avant toute intervention, je vais examiner l'affaire pour voir s'il y aurait eu en l'occurrence violation de la politique.

M. Broadbent: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. J'ai bien pensé que le ministre répondrait ainsi, monsieur l'Orateur. J'aimerais qu'il sache que son ministère à Ottawa a fait savoir hier que cette décision n'a été prise qu'après qu'on eut fait de grands efforts pour trouver des employés au Canada. Étant donné que ces postes n'ont été ni annoncés ni affichés dans les bureaux de la main-d'œuvre des villes de Sydney, Sudbury, Hamilton et Sault-Sainte-Marie, où l'on trouve des métallurgistes et où il est fort possible que

[M. Nowlan.]

des Canadiens se cherchent du travail, le ministre prendra-t-il des mesures pour mettre immédiatement fin à cette pratique?

M. Cullen: Monsieur l'Orateur, le député s'est renseigné quelque peu et a découvert qu'apparemment nous n'avons pas poussé nos recherches aussi loin que nous aurions pu, mais je préférerais consulter mes fonctionnaires avant de faire d'autres commentaires.

* * *

[Français]

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

LES MESURES VISANT À ASSURER DES PROGRAMMES EN
ANGLAIS ET EN FRANÇAIS AUX RÉGIONS NORD DU
NOUVEAU-BRUNSWICK

M. Maurice Harquail (Restigouche): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État, concernant les émissions des réseaux français et anglais de Radio-Canada dans le nord du Nouveau-Brunswick, et surtout dans la région de la Baie-des-Chaleurs.

[Traduction]

Étant donné le grand nombre de pétitions, mémoires et instances présentés par les citoyens de cette région ces dernières années au sujet de l'absence d'un service radiophonique en français et en anglais de la Société Radio-Canada, le ministre peut-il indiquer à la Chambre quelle mesure il envisage de prendre pour que Radio-Canada offre une programmation radiophonique complète dans cette région du Canada?

L'hon. John Roberts (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de prendre note de l'instance du député et j'en parlerai aux représentants de Radio-Canada.

* * *

L'AGRICULTURE

LA VENTE DE MARGARINE SOUS FORME DE BEURRE—DEMANDE
D'EXPOSÉ DES MESURES CORRECTIVES APPLIQUÉES

M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Étant donné que dans la seule journée du 18 février dernier, on a intercepté et confisqué à Cornwall, Ontario, 5,000 livres de margarine destinée à la vente sous forme de beurre, je voudrais savoir si le ministre collabore directement avec le ministre de l'Agriculture de l'Ontario, et quel progrès on a fait jusqu'ici dans la lutte contre cette fraude interprovinciale qui consiste à vendre de la margarine déguisée en beurre dans la province de l'Ontario. Le ministre a-t-il quelque chose à dire à la Chambre à cet égard?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, j'ai rencontré le ministre ontarien de l'Agriculture à mon bureau à Ottawa lundi matin. Nous avons examiné le problème avec certains de ses hauts fonctionnaires. Dans le passé, ils ont traduit ces contrevenants en justice. Nous ne nous mêlons pas de ce genre d'affaires à moins qu'il ne soit prouvé que ce produit traverse les frontières provinciales. On nous informe que le fédéral ne s'est pas mêlé de cette affaire cette fois-ci, mais si quelqu'un savait qui sont ces contrevenants et comment ils procèdent, nous serions heureux de l'apprendre.